

Information sur mon droit de réserve a ne pas vouloir assisté a c

Par steffyou, le 01/02/2008 à 17:55

on ma demandé de témoigné sur la qualité psychique d'une amie (personne d'ailleurs que je n'avais pas revu depuis 10ans) qui avait été violé récemment maintenant on me demande de venir témoigné a la barre que dois- je faire car je ne connais ni les tenant ni les aboutissement merci